



Rapport financier trimestriel

Troisième trimestre de 2025-2026



Table des matières

Exposé et analyse de la direction.....	3
1. Base de la préparation de l'information financière	3
2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global	3
3. Principales variations de l'État de la situation financière	6
4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise.....	8
5. Crédits parlementaires.....	8
6. Gestion des risques	9
7. Changements importants	9
Déclaration de responsabilité de la direction	10
États financiers intermédiaires résumés (non audités)	11
Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés	15



Rapport financier du troisième trimestre

Exposé et analyse de la direction

L'exposé et l'analyse qui suivent portent sur les résultats et la situation financière de la Commission canadienne du lait (CCL) pour le trimestre se terminant le 30 avril 2026, et devraient être lus à la lumière des états financiers ci-joints et du rapport annuel 2024-2025.

1. Base de la préparation de l'information financière

L'exposé a été préparé conformément à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Il ne constitue pas un rapport intégral de l'exposé et de l'analyse de la direction. Il est présumé que l'information fournie dans le rapport annuel de la CCL pour 2024-2025 s'applique au trimestre actuel à moins d'indications contraires.

Les états financiers intermédiaires résumés ne sont pas audités. Ils ont été préparés en dollars canadiens conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), et à la directive du Conseil du Trésor susmentionnée. Le présent exposé et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par les membres du conseil d'administration de la CCL.

2. Résultats de l'État des résultats et du résultat global

Ventes intérieures et coûts des ventes

(en milliers)	Pour la période de neuf mois terminée le			Pour l'exercice terminé le		
	30 avr. 2026	30 avr. 2025	Variation (\$)	30 avr. 2026	30 avr. 2025	Variation (\$)
Ventes	48 844 \$	53 476 \$	(4 632) \$	233 910 \$	184 035 \$	49 875 \$
Coût des marchandises vendues	47 748 \$	52 674 \$	(4 926) \$	233 189 \$	181 745 \$	51 444 \$
Frais de transport et de possession	1 721 \$	1 087 \$	634 \$	4 036 \$	2 801 \$	1 235 \$
Charges financières	450 \$	697 \$	(247) \$	1 582 \$	1 606 \$	(24) \$
Marge brute (perte) sur les ventes au Canada	(1 075) \$	(982) \$	(93) \$	(4 897) \$	(2 117) \$	(2 780) \$

Programmes intérieurs de saisonnalité

La CCL achète et vend du beurre pour équilibrer l'approvisionnement en produits laitiers sur le marché national tout au long de l'année dans le cadre des Programmes intérieurs de saisonnalité. Parmi ceux-ci, seul le Plan B pour le beurre a enregistré des ventes cette année et l'an dernier.

Les ventes et le coût des marchandises vendues associés à ces programmes étaient plus élevés depuis le début de l'exercice et moins élevés au cours du trimestre actuel par rapport aux périodes correspondantes de l'an dernier, surtout en raison de changements dans l'utilisation du Plan B par les transformateurs.

Une perte brute sur les ventes a été déclarée au titre de ces programmes pour les quatre périodes de présentation, laquelle est attribuable principalement aux frais de transport et de possession ainsi qu'aux charges financières engagées pour les faire fonctionner. Comme le décrit la section *Autres produits*, la CCL continue de recevoir du financement provenant des mises en commun du lait pour compenser ces coûts d'exploitation.



À la fin de l'exercice, toute marge brute avant les coûts d'exploitation des programmes sera entièrement compensée dans l'état des résultats et du résultat global. Des précisions sur ce processus compensatoire figurent dans le rapport annuel 2024-2025.

Activités d'importation de beurre

Dans le cadre des engagements du Canada en vertu de l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la CCL importe une quantité limitée de beurre et d'huile de beurre au cours de l'année, en vertu d'un contingent tarifaire (beurre du contingent associé à l'OMC). Ces produits sont importés aux prix mondiaux en vigueur et acheminés aux surtransformateurs.

Les ventes et le coût des marchandises vendues associés à ce beurre ce trimestre et depuis le début de l'exercice étaient moins élevés comparativement aux mêmes périodes l'an dernier. La demande intérieure plus faible pour le beurre importé durant les neuf premiers mois de l'année courante, comparativement à l'an dernier, explique cette différence.

Dans l'ensemble, la perte brute relative à la totalité des ventes de beurre de la CCL depuis le début de l'année était supérieure à celle enregistrée pour la même période l'an passé. Ce sont les activités d'importation de beurre (ayant entraîné une perte brute cette année, comparativement à un profit brut l'an dernier) qui expliquent en grande partie cette hausse.

Autres produits

(en milliers)	Pour la période de neuf mois terminée le			Pour l'exercice terminé le		
	30 av. 2026	30 av. 2025	Variation (\$)	30 av. 2026	30 av. 2025	Variation (\$)
Financement provenant des mises en commun	3 945 \$	3 106 \$	839 \$	10 371 \$	8 424 \$	1 947 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 366 \$	1 411 \$	(45) \$	3 910 \$	3 908 \$	2 \$
Services professionnels et autres produits	566 \$	541 \$	25 \$	1 758 \$	1 755 \$	3 \$
Total des autres produits	5 877 \$	5 058 \$	819 \$	16 039 \$	14 087 \$	1 952 \$

Le *financement provenant des mises en commun* se compose des revenus découlant des services rendus pour l'administration de l'Entente globale sur la mise en commun des revenus du lait et du financement reçu pour compenser les frais de possession associés aux Programmes intérieurs de saisonnalité et exécuter le programme du Plan C. Ce poste comprend aussi le financement supplémentaire reçu pour couvrir les autres dépenses engagées au nom des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait. La variation observée s'explique surtout par le fait que la CCL a reçu davantage de financement pour compenser les coûts d'exploitation accrus des Programmes intérieurs de saisonnalité.

Le *financement provenant du gouvernement du Canada* renvoie aux crédits parlementaires, qui sont comptabilisés comme autres produits lorsque des dépenses administratives financées par le gouvernement sont engagées. De plus amples renseignements figurent à la section 5.

Les *services professionnels et autres produits* comprennent les revenus obtenus en contrepartie des services rendus à Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), pour l'administration du Programme de paiements directs pour les producteurs laitiers (PPDPL) et du Fonds pour l'innovation et l'investissement dans le secteur laitier (FIISL), ainsi que les revenus des audits de l'utilisation du lait et des intérêts.



Charges opérationnelles et frais d'administration

(en milliers)	Pour la période de neuf mois terminée le			Pour l'exercice terminé le		
	30 av. 2026	30 av. 2025	Variation (\$)	30 av. 2026	30 av. 2025	Variation (\$)
<i>Charges opérationnelles</i>						
Initiatives de l'industrie	81 \$	78 \$	3 \$	258 \$	84 \$	174 \$
Enquête sur le coût de production	347 \$	355 \$	(8) \$	962 \$	931 \$	31 \$
Coûts du programme du Plan C	98 \$	47 \$	51 \$	448 \$	751 \$	(303) \$
Autres charges (recouvrements)	20 \$	618 \$	(598) \$	457 \$	575 \$	(118) \$
Total des charges opérationnelles	546 \$	1 098 \$	(552) \$	2 125 \$	2 341 \$	(216) \$
<i>Frais d'administration</i>						
Salaires et avantages du personnel	2 743 \$	2 795 \$	(52) \$	8 233 \$	7 955 \$	278 \$
Autres frais d'administration	502 \$	391 \$	111 \$	1 407 \$	1 577 \$	(170) \$
Total des frais d'administration	3 245 \$	3 186 \$	59 \$	9 640 \$	9 532 \$	108 \$
Total des charges opérationnelles et des frais d'administration	3 791 \$	4 284 \$	(493) \$	11 765 \$	11 873 \$	(108) \$

Charges opérationnelles

Les initiatives de l'industrie comprennent les dépenses associées à divers programmes de la CCL, comme le Fonds d'investissement partagé, et à d'autres projets qui profitent à l'industrie. La variation s'explique par une augmentation des activités liées aux projets.

L'enquête sur le coût de production comprend les dépenses associées à la réalisation de cette enquête annuelle. La CCL utilise les résultats de cet exercice pour orienter ses politiques en matière de prix de soutien.

Les coûts du programme du Plan C comprennent les frais d'entreposage, d'assurance et d'intérêt engagés pour le fromage détenu en vertu des accords de rachat. Pour la période de neuf mois, la variation observée est surtout attribuable à des retards dans la facturation l'an dernier, qui ont retardé le traitement des frais d'entreposage. Les coûts associés au programme ont baissé dans l'année courante, à mesure que les accords de rachats arrivent à échéance. Dans ces cas, la CCL libère le fromage détenu en garantie et n'engage plus de coûts connexes. Une description du programme est donnée à la section portant sur les accords de rachat du Plan C, ci-dessous.

Les autres charges (recouvrement) comprennent les crédits provenant de la contribution de la CCL à l'enquête sur le coût de production, les frais engagés par la CCL au nom des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait, comme les charges d'intérêt découlant de l'utilisation de la ligne de crédit, et tout gain ou perte de change non réalisé. La variation observée s'explique surtout par la fluctuation des gains et pertes de change non réalisés.

Dépenses administratives

Cette catégorie renvoie principalement aux salaires et avantages sociaux des membres du personnel. Les *autres frais d'administration* sont composés surtout de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation du contrat de location des bureaux ainsi que des services professionnels et spécialisés, et des frais de soutien administratif.



3. Principales variations de l'État de la situation financière

Stocks

Au 30 avril 2026, les stocks de beurre de la CCL s'élevaient à 14 537 tonnes, évalués à 151,26 millions \$, soit une diminution nette de 2 692 tonnes (26,86 millions \$) par rapport aux stocks de 17 229 tonnes (178,12 millions \$) au 31 juillet 2025. Cette baisse correspond à un recul de 40,43 millions \$ associé au beurre du Plan B. Elle est compensée partiellement par des importations plus élevées de beurre sous contingent (OMC) de 12,43 millions \$ ainsi que par le beurre détenu en Plan A au 30 avril 2026, évalué à 1,14 million \$ (aucun stock au 31 juillet 2025).

Les stocks de beurre des Programmes intérieurs de saisonnalité de la CCL (Plans A et B) fluctuent en fonction de tendances saisonnières normales. Les achats sont habituellement plus élevés au printemps et en été, et les stocks diminuent en automne et au début de l'hiver, lorsque les fabricants rachètent une portion importante du beurre du Plan B de la CCL en réponse à l'augmentation de la demande des consommateurs. Conséquemment, les niveaux de stocks reflètent indirectement les tendances saisonnières de la demande pour le beurre.

En revanche, la variation des stocks de beurre sous contingent (OMC) au cours des périodes intermédiaires dépend plutôt du calendrier des achats et des ventes qui varie largement selon la demande canadienne et les cours internationaux. Cependant, ce beurre importé, dont la période d'allocation du CT correspond à l'exercice financier de la CCL, est habituellement entièrement vendu durant cette même période contingente.

Accord de rachat du Plan C

La CCL administre ce programme d'entreposage et de rachat du fromage au nom du Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait. Les nouveaux accords sont assujettis à l'activation temporaire du programme lorsqu'il y a des surplus de lait.

Lorsque le programme est activé, les transformateurs peuvent conclure des accords de rachat avec la CCL pour des fromages admissibles, qu'ils devront obligatoirement racheter au même prix à une date déterminée.

En vertu des normes internationales d'information financière (IFRS), ces accords sont comptabilisés en tant qu'actifs financiers plutôt que comme des stocks; ils sont donc présentés ainsi dans l'état de la situation financière. Les fromages qui y sont associés ne sont donc pas comptabilisés comme stocks, mais sont détenus en garantie pour ces accords.

Au 30 avril 2026, le solde des accords de rachat en cours s'élevait à 5,72 millions \$, comparativement à 8,05 millions \$ au 31 juillet 2025, et le fromage détenu en garantie s'élevait à 635 tonnes.

Emprunts auprès du gouvernement du Canada

La CCL peut faire des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer ses opérations commerciales, notamment les stocks de beurre et les activités du Plan C. Par conséquent, il existe une corrélation directe entre les variations du solde des emprunts auprès du gouvernement du Canada et les variations du solde combiné des stocks et des accords de rachat du Plan C.



Au 30 avril 2026, le solde des emprunts s'élevait à 96,33 millions \$ comparativement à 149,20 millions \$ au 31 juillet 2025. Cette baisse concorde avec celle observée dans le solde reporté combiné des stocks et des accords de rachat du Plan C ainsi qu'avec la hausse des comptes créditeurs à la fin du trimestre.

Flux de trésorerie

(en milliers)	Pour l'exercice terminé le		
	30 avr. 2026	30 avr. 2025	Variation (\$)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	51,286 \$	(68,292) \$	119,578 \$
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(51,234) \$	63,044 \$	(114,278) \$
Entrées (sorties) de trésorerie nettes	52 \$	(5,248) \$	5,300 \$
Découvert bancaire net au début de l'exercice	4 \$	(6,827) \$	6,831 \$
Trésorerie (découvert bancaire net) à la fin de l'exercice	56 \$	(12,075) \$	12,131 \$
Éléments			
Trésorerie	56 \$	252 \$	(196) \$
Découvert bancaire	- \$	(12,327) \$	12,327 \$
Trésorerie (découvert bancaire net) à la fin de l'exercice	56 \$	(12,075) \$	12,131 \$

La composition de la trésorerie de la CCL a changé au troisième trimestre de 2024-2025 puisque la facilité de crédit (destinée à avancer des fonds aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait), auparavant accordée comme un découvert bancaire, prend désormais la forme d'une ligne de crédit (voir la note 6 des états financiers intermédiaires résumés). Les flux de trésorerie provenant de la ligne de crédit sont présentés sous *flux de trésorerie liés aux activités de financement* dans l'état des flux de trésorerie intermédiaire résumé (alors que le découvert bancaire était un équivalent de trésorerie).

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

La variation du *flux de trésorerie lié aux activités opérationnelles* s'explique principalement par les opérations commerciales, surtout les activités des Programmes intérieurs de saisonnalité et le beurre sous contingent (OMC). Le principal facteur a été l'augmentation des encaissements auprès des transformateurs (clients), ce qui est cohérent avec les ventes de beurre plus élevées au cours de l'année actuelle par rapport à l'exercice précédent. Ces ventes génèrent des entrées de trésorerie immédiates, car le règlement est exigé avant la livraison du produit au client. Un autre facteur a été la baisse des paiements en espèces versés aux fournisseurs, en particulier aux transformateurs, en raison d'une diminution des achats de beurre au cours de l'année actuelle par rapport à l'exercice précédent.

Les paiements effectués par la CCL au titre des fonctions administratives internes, ainsi que les paiements liés aux coûts engagés pour la prestation de services, la gestion du Plan C (distincts des accords de rachat) et les intérêts sur l'obligation locative sont entièrement compensés par les encaissements provenant des activités courantes, ce qui se traduit par un impact net nul sur la trésorerie.



Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Depuis l'adoption de la nouvelle ligne de crédit au dernier trimestre de 2024-2025 (comme décrit plus haut), les activités de financement de la CCL sont effectivement liées à ses activités opérationnelles. Les emprunts auprès du gouvernement sont le principal élément des activités de financement. Ils servent à financer la portion des activités qui est liée aux opérations commerciales. Le total des emprunts fluctue en fonction de la position de la trésorerie de la CCL chaque jour à la clôture, qui est elle-même influencée par la fluctuation des opérations commerciales. En outre, la ligne de crédit est aussi utilisée pour soutenir les activités opérationnelles, particulièrement les avances fournies aux agences et offices provinciaux, et elle fluctue selon leurs besoins.

En raison de cette adéquation entre les mécanismes de financement et les flux de trésorerie des activités opérationnelles, la variation des *flux de trésorerie nets liés aux activités de financement* fluctue à l'inverse de la variation des *flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles*. Plus précisément, les entrées de trésorerie liées au financement (indicateurs d'une hausse des besoins d'emprunt ou de crédit) surviennent lorsque les paiements en espèces dans le cadre des activités opérationnelles dépassent les encaissements. À l'inverse, les sorties de trésorerie liées au financement (indicateurs d'une diminution globale des besoins d'emprunt ou de crédit) se produisent lorsque les encaissements pour les activités opérationnelles dépassent les paiements.

4. Changements par rapport au Sommaire du plan d'entreprise

Parmi les principaux éléments qui pourraient influencer sur le budget présenté dans le Sommaire du plan d'entreprise, citons la production totale de matière grasse, les besoins totaux, le prix de soutien pour le beurre et les conditions du marché mondial pour la vente de produits laitiers. Tout changement important aux principales hypothèses pourrait influencer les résultats budgétisés.

La production totale de matière grasse pour les 12 mois se terminant en avril 2026 a atteint 432,3 millions de kilogrammes. Selon les prévisions, les besoins totaux pour les 12 mois se terminant en avril 2027 devraient atteindre 464,3 millions de kilogrammes de matière grasse. Entre août 2025 et novembre 2025, la production du P10 a surpassé les prévisions, mais s'en est rapprochée durant les derniers mois, surtout entre décembre et février. Les deux mises en commun régionales ont récemment révisé leurs prévisions de production de matière grasse pour 2026; celle-ci devrait maintenant atteindre 436,1 millions de kilogrammes pour la période de 12 mois se terminant en avril 2027. Le total des stocks de beurre devrait diminuer à l'automne, étant donné que selon les prévisions, les importations et les niveaux de production seront quelque peu inférieurs à la demande.

Les stocks de beurre de la CCL et les stocks de beurre privés étaient plus faibles que prévu et ont atteint 42 012 tonnes le 30 avril 2026.

5. Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires affectés à la CCL sont utilisés pour payer les salaires, les frais de déplacement et les autres dépenses administratives, conformément à la *Loi sur la Commission canadienne du lait* (Loi sur la CCL), afin de soutenir les fonctions administratives internes lui permettant de réaliser son mandat. Cependant, comme le prévoit cette loi, les coûts administratifs directement attribuables au mandat d'assurer une juste rétribution aux producteurs ne sont pas couverts par les crédits parlementaires et sont plutôt financés par les producteurs laitiers.



Les crédits parlementaires sont accordés en fonction de l'exercice financier du gouvernement du Canada, qui s'étend d'avril à mars, alors que les fonds sont utilisés et déclarés dans les rapports financiers de la CCL conformément à l'année laitière, d'août à juillet. La CCL présente aussi l'utilisation des crédits dans les Comptes publics du Canada à la fin de chaque exercice financier gouvernemental.

La CCL comptabilise le financement provenant du gouvernement du Canada dans l'état des résultats et du résultat global lorsque les crédits parlementaires sont utilisés pour couvrir des dépenses admissibles. Le montant reçu chaque mois équivaut au montant comptabilisé comme revenu pour le mois donné; il n'y a donc pas de créances ni de crédits reportés durant les périodes de présentation.

Le tableau suivant montre les crédits parlementaires autorisés pour l'exercice financier du gouvernement du Canada qui s'échelonne d'avril 2025 à mars 2026.

(en milliers)	En date du	
	31 mars 2026	31 mars 2025
Crédits parlementaires accordés	5 206 \$	5 149 \$
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice précédent	1 696 \$	1 665 \$
Montant comptabilisé comme revenu et reçu au cours de l'exercice en cours	3 510 \$	3 484 \$
Total des crédits parlementaires comptabilisés comme revenu et qui ont été reçus	5 206 \$	5 149 \$
Crédit parlementaires disponibles	- \$	- \$

6. Gestion des risques

Le 13 mars 2026, la CCL a mis à jour son évaluation actuelle des risques et a fait le suivi de ceux cernés dans son profil des risques de l'organisation pour 2025-2026. Les stratégies d'atténuation pour les risques élevés progressent comme prévu. Aucun nouveau risque n'a été recensé durant le trimestre.

7. Changements importants

Entre le 1^{er} février 2026 et le 30 avril 2026, aucun changement important n'a été constaté dans le domaine des opérations, des initiatives de l'industrie, des programmes, du personnel ou des objectifs, comparativement au sommaire du plan d'entreprise.

Opérations, initiatives de l'industrie et programmes	Aucun changement important durant le trimestre.
Personnel	Une personne recrutée en gestion de l'information.
Objectifs	Aucun changement important au cours de ce trimestre.
Conseil d'administration	Aucun changement important au cours de ce trimestre.



Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : *GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* et à la Norme comptable internationale (IAS) : *34 Information financière intermédiaire*, ainsi qu'aux contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

Original signé par

Benoit Basillais, chef de la direction

Isabelle Blanchard, directrice générale intérimaire, Finances et administration

Ottawa, Canada

23 juin 2026

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire de la situation financière

(non vérifiés)

(en milliers de dollars canadiens)

	En date du	
	30 avril 2026	31 juillet 2025
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie	56 \$	4 \$
Clients et autres débiteurs		
Comptes clients	1 032	2 557
Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait (note 6)	10 696	8 889
Mises en commun du lait	2 597	2 697
Stocks (note 8)	151 259	178 119
Accords de rachat du Plan C (note 9)	2 433	2 195
	<u>168 073</u>	<u>194 461</u>
Actifs non courants		
Accords de rachat du Plan C (note 9)	3 285	5 859
Actif au titre du droit d'utilisation	140	254
	<u>171 498 \$</u>	<u>200 574 \$</u>
Passif		
Passifs courants		
Ligne de crédit bancaire (note 6)	10 696 \$	8 889 \$
Fournisseurs et autres créditeurs		
Comptes fournisseurs et charges à payer (note 10)	34 206	12 843
Distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	-	750
Autres créditeurs	1 054	1 995
Revenu reporté	3 069	-
Passif dérivé - contrats de change (note 7)	42	-
Emprunts auprès du gouvernement du Canada (note 12)	96 326	149 203
	<u>145 393</u>	<u>173 680</u>
Passifs non courants		
Obligation locative	126	292
Capitaux propres		
Résultats non distribués (note 13)	25 979	26 602
	<u>171 498 \$</u>	<u>200 574 \$</u>
Engagements (note 17)		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Ces états financiers ont été approuvés et leur publication autorisée le 23 juin 2026.

Le chef de la direction,
Benoit Basillais

La présidente,
Jennifer Hayes

La directrice générale par intérim des finances et de
l'administration,
Isabelle Blanchard

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des résultats et du résultat global

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les trois mois terminé le		Pour les neuf mois terminée le	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Ventes et coûts des ventes au Canada				
Ventes (note 14)	48 844 \$	53 476 \$	233 910 \$	184 035 \$
Coût des marchandises vendues	47 748	52 674	233 189	181 745
Frais de transport et de possession	1 721	1 087	4 036	2 801
Charges financières	450	697	1 582	1 606
Marge brute (perte) sur les ventes au Canada	(1 075)	(982)	(4 897)	(2 117)
Autres produits				
Financement provenant des mises en commun (note 14)	3 945	3 106	10 371	8 424
Financement par le gouvernement du Canada (note 14)	1 366	1 411	3 910	3 908
Services professionnels et autres produits (note 14)	566	541	1 758	1 755
	5 877	5 058	16 039	14 087
Total de la marge brute (perte) sur les ventes au Canada et autres produits	4 802	4 076	11 142	11 970
Charges opérationnelles				
Initiatives de l'industrie	81	78	258	84
Enquête sur le coût de production	347	355	962	931
Coût du programme du Plan C	98	47	448	751
Autres charges (recouvrements)	20	618	457	575
	546	1 098	2 125	2 341
Frais d'administration				
Salaires et avantages du personnel (note 15)	2 743	2 795	8 233	7 955
Autres frais d'administration	502	391	1 407	1 577
	3 245	3 186	9 640	9 532
Total des charges opérationnelles et des frais d'administration	3 791	4 284	11 765	11 873
Résultat avant distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	1 011	(208)	(623)	97
Distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	-	-	-	-
Résultat net et résultat global total	1 011 \$	(208) \$	(623) \$	97 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des variations des capitaux propres

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les neuf mois terminée le	
	30 avril 2026	30 avril 2025
Résultats non distribués au début de l'exercice	26 602 \$	29 782 \$
Résultat global total de l'exercice	(623)	97
Résultats non distribués à la fin de l'exercice	25 979 \$	29 879 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

État résumé intermédiaire des flux de trésorerie

(unaudited)

(en milliers de dollars canadiens)

	Pour les neuf mois terminée le	
	30 avril 2026	30 avril 2025
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Entrées de trésorerie - clients et autres	240 333 \$	188 606 \$
Sorties de trésorerie - fournisseurs et autres	(200 886)	(266 973)
Entrées de trésorerie - agences et offices provinciaux de mise en marché du lait pour la mise en commun	8 958	2 451
Sorties de trésorerie - distribution aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait	(750)	(130)
Entrées de trésorerie - gouvernement du Canada	3 910	3 908
Entrées de trésorerie - revenus d'intérêts	-	16
Sorties de trésorerie - intérêts versés	(2 615)	(1 503)
Entrées de trésorerie - accords de rachat du Plan C	3 406	7 417
Sorties de trésorerie - accords de rachat du Plan C	(1 070)	(2 084)
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	51 286	(68 292)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Nouveaux emprunts sur la ligne de crédit bancaire	100 728	-
Remboursements d'emprunts sur la ligne de crédit bancaire	(98 921)	-
Nouveaux emprunts auprès du gouvernement du Canada	165 742	220 410
Remboursements d'emprunts au gouvernement du Canada	(218 619)	(157 209)
Paiements en capital sur le contrat de location	(164)	(157)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	(51 234)	63 044
Entrées (sorties) de trésorerie nettes	52	(5 248)
Trésorerie (découvert bancaire net) au début de l'exercice	4	(6 827)
Trésorerie (découvert bancaire net) à la fin de l'exercice	56 \$	(12 075) \$
Éléments :		
Trésorerie	56 \$	252 \$
Découvert bancaire	-	(12 327)
Trésorerie (découvert bancaire net)	56 \$	(12 075) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne du lait (CCL) a été créée en 1966 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*. Elle est une société d'État fédérale désignée à la partie I de l'annexe III et à l'annexe IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et n'est pas soumise aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Mandataire de Sa Majesté le roi du chef du Canada, elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

La CCL a pour objectifs, d'une part, de permettre aux producteurs de lait et de crème dont l'entreprise est efficace d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et, d'autre part, d'assurer aux consommateurs un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité. À cette fin, elle travaille de près avec le Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait (CCGAL), qu'elle préside, de même qu'avec les gouvernements provinciaux et les organismes et offices provinciaux de mise en marché du lait. Cette collaboration est régie par des ententes fédérales-provinciales.

La CCL finance une partie de ses frais d'administration à l'aide de crédits parlementaires qui lui sont accordés. À ceux-ci s'ajoutent des fonds provenant des producteurs laitiers, du marché et de ses opérations commerciales. Comme l'indique la note 1 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice terminé le 31 juillet 2025, elle est assujettie à une directive en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui porte sur les politiques, lignes directrices et pratiques en lien avec les dépenses de voyage, d'accueil, de conférences et d'événements. La CCL continue de respecter les exigences de cette directive.

2. Base de l'établissement des états financiers

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires résumés non audités sont préparés conformément à la norme *IAS 34 Information financière intermédiaire* des normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), et à la *Directive du Conseil du Trésor du Canada sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État*. Comme l'autorisent ces normes, les informations qui doivent obligatoirement être divulguées dans les états financiers annuels ne se retrouvent pas toutes dans les présents états financiers intermédiaires. Ceux-ci devraient donc être lus en parallèle avec les états financiers audités de la CCL pour l'exercice se terminant le 31 juillet 2025.

Le conseil d'administration de la CCL a adopté les états financiers intermédiaires résumés et autorisé leur publication le 23 juin 2026.

Règles de présentation

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon le principe du coût historique, comme l'indiquent les méthodes comptables qui suivent, sauf lorsque les normes IFRS permettent des exceptions ou que les présentes notes indiquent le contraire.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Période de présentation de l'information financière

Les rapports de la CCL sont basés sur l'année laitière (du 1^{er} août au 31 juillet).

La période considérée dans ces états financiers provisoires et les notes complémentaires s'étend aux trois mois allant du 1^{er} février 2026 au 30 avril 2026, et aux neuf mois allant du 1^{er} août 2025 au 30 avril 2026.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

Les états financiers intermédiaires sont présentés en dollar canadien, qui est à la fois la monnaie fonctionnelle et de présentation de la CCL.

Saisonnalité

Le niveau des stocks de beurre des Programmes intérieurs de saisonnalité de la CCL fluctue annuellement en fonction de tendances saisonnières normales où, en général, les achats sont plus élevés au printemps et en été, et les ventes, plus élevées en automne et en hiver. Les activités d'importation de beurre et d'huile de beurre de la CCL sont moins touchées par la saisonnalité, car elles reposent en grande partie sur la demande canadienne et les prix internationaux. Voir la note 17 pour plus de détails.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires sont énoncées à la note 3 des états financiers annuels de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

4. Sources d'incertitude relative aux estimations et jugements critiques clés

La préparation d'états financiers conformes aux normes IFRS exige de la direction qu'elle fasse preuve de jugement, établisse des estimations et pose des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés, sur les informations fournies sur les actifs et les passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges présentés au cours de la période de présentation. Les domaines où la direction a exercé son jugement et s'est appuyée davantage sur les estimations et les hypothèses lors de la préparation des présents états financiers intermédiaires concordent avec ceux décrits à la note 4 des états financiers audités de la CCL pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

5. Application de normes IFRS nouvelles ou révisées, en vigueur

L'IASB n'a émis aucune modification pour les normes applicables aux exercices commençant le 1^{er} janvier 2025 ou après et qui ont été adoptées par la CCL durant la période de présentation.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

6. Avances aux agences et offices provinciaux de mise en marché du lait et découvert bancaire

Ce sont les demandes et les besoins des agences et offices provinciaux de mise en marché du lait qui dictent les avances qui leur sont accordées. Celles-ci sont financées au moyen d'une ligne de crédit bancaire, dont les intérêts sont calculés au taux préférentiel de 4,45 %. Les détails de la transition d'un découvert bancaire à une ligne de crédit standard sont présentés à la note 10 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025.

7. Passif ou actif dérivé — contrats de change

Les contrats de change à terme sont utilisés pour atténuer les fluctuations de change pour les achats en devises (y compris ceux anticipés) associés aux activités d'importation de beurre. La comptabilité de couverture n'est pas appliquée à ces contrats. La CCL n'utilise pas de contrats de change à terme à des fins de transaction ou de spéculation.

8. Stocks

Au 30 avril 2026, les stocks comprenaient le beurre acheté dans le cadre des Programmes intérieurs de saisonnalité ainsi que du beurre importé par la CCL en vertu d'un contingent tarifaire (CT) lié à l'Accord sur l'agriculture de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) (beurre du CT de l'OMC).

Stocks :

	En date du:			
	30 avril 2026		31 juillet 2025	
	\$	tonnes	\$	tonnes
Beurre du plan A	1 141 \$	106	- \$	-
Beurre du plan B	131 570	12 588	171 996	16 619
Beurre du CT de l'OMC	18 548	1 843	6 123	610
Valeur nette de réalisation totale	151 259 \$	14 537	178 119 \$	17 229

Le poste *coût des marchandises vendues* figurant dans l'état des résultats et du résultat global comprend l'ensemble des stocks comptabilisés comme charges au cours de l'exercice, y compris les dépréciations de stocks, dont aucune n'a eu d'incidence significative sur les états financiers.

9. Accords de rachat du Plan C

Les portions courantes et non courantes des accords de rachat du Plan C présentées dans l'état de la situation financière intermédiaire résumé sont déterminées en fonction des dates de rachat maximales. La portion non courante devrait être réglée d'ici juin 2027.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

10. Comptes fournisseurs et charges à payer

	En date du	
	30 avril 2026	31 juillet 2025
Comptes fournisseurs	25 185 \$	4 025 \$
Charges à payer	9 021	8 818
Total	34 206 \$	12 843 \$

11. Revenu reporté

Le revenu reporté comprend toute contrepartie perçue en avance pour du beurre n'ayant pas encore été transféré à un transformateur à la fin de la période de planification.

12. Prêts du gouvernement du Canada

La CCL continue d'avoir accès à des emprunts auprès du gouvernement du Canada pour financer ses opérations commerciales. Les taux et les charges d'intérêt étaient les suivants :

	Pour les trois mois terminé		Pour les neuf mois terminée le	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
<u>Taux d'intérêt</u>				
Faible	2.31 %	2.71 %	2.31 %	2.71 %
Élevé	2.56 %	3.77 %	2.93 %	5.05 %
<u>Charge d'intérêt</u>	466 \$	734 \$	1 699 \$	1 770 \$

13. Gestion du capital

Aucun changement n'a été apporté au cadre de gestion du capital ou à sa définition durant la période de présentation s'étant terminée le 30 avril 2026.

Les principales composantes de la structure de capital de la CCL sont la ligne de crédit et les emprunts auprès du gouvernement du Canada, qui sont accessibles pour des raisons précises (décrites à la note 14 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025). Au 30 avril 2026, la capacité d'emprunt disponible par l'entremise de la ligne de crédit était de 14,30 millions \$ (31 juillet 2025 : 16,11 millions \$), et la capacité d'emprunt disponible auprès du gouvernement du Canada était de 253,67 millions \$ (31 juillet 2025 : 200,80 millions \$).

La CCL continue de surveiller le solde combiné non remboursé de ces emprunts afin de s'assurer que la limite globale de 350 millions \$ est respectée (31 juillet 2025 : 350 millions \$). La capacité

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

d'emprunt combinée disponible au 30 avril 2026 était de 242,97 millions de \$ (31 juillet 2025 : 191,91 millions \$).

Les résultats non distribués continuent d'être utilisés pour financer des programmes et des projets qui profitent à l'industrie laitière canadienne. Au 30 avril 2026, le capital total disponible pour de telles activités était de 25,98 millions \$ (31 juillet 2025 : 26,60 millions \$).

14. Ventilation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de la CCL proviennent des sources suivantes :

	Pour les trois mois terminé		Pour les neuf mois terminée le	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Ventes au Canada				
Beurre du Plan B	43 065 \$	46 971 \$	219 794 \$	161 404 \$
Beurre du CT de l'OMC	5 779	6 505	14 116	22 631
Revenu provenant des ventes au Canada	48 844 \$	53 476 \$	233 910 \$	184 035 \$
Mises en commun du lait				
Financement pour les dépenses administratives	1 269 \$	1 165 \$	3 806 \$	3 495 \$
Financement pour les frais de possessions du beurre du Plan A et du Plan B et du fromage du Plan C	2 281	1 368	5 197	3 449
Autres dépenses recouvrables	395	573	1 368	1 480
Financement provenant des mises en commun	3 945 \$	3 106 \$	10 371 \$	8 424 \$
Services professionnels et autres produits				
Services administratifs	325 \$	325 \$	1 100 \$	1 100 \$
Services d'audits	236	213	643	639
Revenus d'intérêts	5	3	15	16
Revenu provenant des services professionnels et autres produits	566 \$	541 \$	1 758 \$	1 755 \$
Financement par le gouvernement du Canada	1 366	1 411	3 910	3 908
Revenus totaux	54 721 \$	58 534 \$	249 949 \$	198 122 \$

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

15. Salaires et avantages sociaux du personnel

	Pour les trois mois terminé		Pour les neuf mois terminée le	
	30 avril 2026	30 avril 2025	30 avril 2026	30 avril 2025
Charges salariales	2 253 \$	2 303 \$	6 795 \$	6 631 \$
Cotisations au régime de retraite	175	297	646	828
Autres avantages sociaux du personnel	315	195	792	496
Total	2 743 \$	2 795 \$	8 233 \$	7 955 \$

16. Instruments financiers et gestion du risque

Voici les risques financiers auxquels la CCL est exposée dans le cours normal de ses activités et qui sont énoncés dans ses états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025 : le risque de marché (dont le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques liés aux prix), le risque de crédit et le risque de liquidité. La CCL continue de gérer et d'atténuer ces risques grâce aux politiques et procédures correspondantes, telles qu'elles sont décrites dans les états financiers annuels. Les changements survenus depuis le 31 juillet 2025 et qui s'appliquent à la fin de la période de présentation actuelle sont présentés ci-dessous.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie subisse des pertes financières parce qu'une autre partie n'a pas respecté ses propres obligations financières.

Outre les risques de crédits décrits dans les états financiers annuels, la CCL est exposée à un risque de crédit lié à ses contrats de change à terme (voir la note 7), à hauteur de la juste valeur positive de ces contrats, ce qui donne lieu à un actif dérivé. La conclusion exclusive de contrats de change à terme avec de grandes institutions financières canadiennes permet d'atténuer ce risque. Jusqu'à maintenant, aucune partie n'a manqué à ses obligations financières envers la CCL. En ce qui concerne le risque de crédit lié au règlement (délai), l'échange entre le dollar canadien et le dollar américain dans le cadre de ces contrats s'effectue simultanément, ce qui atténue ce risque.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la CCL ne puisse pas remplir ses obligations financières à leur échéance.

Au 30 avril 2026, autre que pour quelques-uns des accords de rachat du Plan C, tous les instruments financiers de la CCL étaient établis à court terme et son ratio actuel équivalait à 1,16 (31 juillet 2025 : 1,12). La direction estime que la capacité d'emprunt (décrite à la note 11) est suffisante pour que la CCL puisse remplir ses obligations financières.

Commission canadienne du lait

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés

Pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026

(en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire)

17. Engagements

Beurre sous contingent associé à l'OMC

Pour l'année de contingent 2025-2026, la CCL s'est engagée à importer 3 274 tonnes de beurre en vertu de l'allocation associée à l'OMC (plus d'informations à la note 18 des états financiers annuels pour l'exercice s'étant terminé le 31 juillet 2025). Au 30 avril 2026, la portion inutilisée du CT s'élevait à 568 tonnes, au coût anticipé de 5,02 millions \$.

En prévision de l'année de contingent 2026-2027, la CCL s'est vue attribuer le CT de beurre de l'OMC. Alors, la CCL s'engage à importer 3 274 tonnes de beurre au cours du prochain exercice débutant le 1^{er} août 2026. L'impact financier de cet engagement sera affecté par la fluctuation des prix internationaux, le type de produit de beurre importé et la variation des taux de change.

Programmes intérieurs de saisonnalité

Au 30 avril 2026, la CCL a des engagements d'approvisionnement pour une quantité prédéterminée de beurre en vertu du Plan B. Ceux-ci, qui s'élèvent à environ 4,21 millions \$, devraient être réalisés d'ici mai 2026.

18. Transactions avec des parties liées

Entités du gouvernement du Canada

La CCL est apparentée par voie de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des conditions commerciales normales.

Les emprunts auprès du gouvernement du Canada et le financement par le gouvernement du Canada demeurent les seules transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique qui sont individuellement significatives.

Toutes les autres transactions de la CCL conclues avec des entités liées à une autorité publique sont individuellement et collectivement non significatives pour la période intermédiaire se terminant le 30 avril 2026.